

2018-2019

Nos offres de Formations

L'AGRICULTURE AVANCE, J'ADAPTE MES COMPETENCES



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOZÈRE

Chambre d'Agriculture de la Lozère

25 avenue Foch - 48004 MENDE Cedex
Tél : 04.66.65.62.00 - Télécopie : 04.66.65.19.84

Service formation : 04.66.65.64.56
formation@lozere.chambagri.fr


www.lozere.chambagri.fr

**ENGAGEMENT
DE SERVICE**

SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221

AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org
Formation



La Chambre d'Agriculture accompagne les agricultures et les territoires et propose à ses ressortissants un programme de formations de courte durée (1 à 4 jours) variées, adaptées à leurs projets et aux préoccupations et besoins exprimés par la profession et les agriculteurs. Les grands domaines d'intervention sont : les productions végétales, les productions animales, diversifier son revenu, gérer son exploitation.

Pré-inscrivez-vous !

En utilisant les formulaires à la fin de ce catalogue en fonction de votre situation : Exploitant agricole, Salarié de la production agricole, Retraité, Propriétaire de biens ruraux et forestiers, Autres.

Ce catalogue recense l'ensemble des formations disponibles à la Chambre d'agriculture. Vous êtes invités à vous pré-inscrire à celles qui vous intéressent. Lorsque le nombre de stagiaires inscrits devient suffisant nous vous informons des dates et lieux précis, du coût éventuel définitif en vous demandant de bien vouloir confirmer votre présence. Vous êtes ensuite invité pour participer à la formation.

Ou en utilisant le site Internet de la Chambre d'agriculture, rubrique formations à venir...

Vous y trouverez les formations qui vont se conduire dans les trois prochains mois.

Bonne lecture.

Le saviez-vous ?

Vous êtes EXPLOITANT AGRICOLE

ou en devenir,

VIVEA prend en charge les frais pédagogiques



Libérez-vous du temps pour la formation,

Contactez votre **SERVICE DE REMPLACEMENT**- Tel : 04.66.65.10.61

Bénéficiez d'un **CREDIT D'IMPOT** pour motif de formation.

Vous êtes SALARIE de la production agricole

Contactez FAFSEA délégation territoriale Méditerranée

M. Jean-Serge FENSCH - Tél. : 06 51 67 16 51



Vous êtes RESSORTISSANTS de la Chambre d'Agriculture de la Lozère non-contributeur à un fonds de formation soit **retraité, propriétaire de biens ruraux et forestiers, vous bénéficiez d'une réduction**, sur les frais de formation, pris en charge par la Chambre d'agriculture.

Plus d'information en fin de document



Un thème absent, contactez-nous !

Notre offre de formation se veut évolutive et réactive pour répondre aux besoins du monde agricole de plus en plus hétérogène et en perpétuelle évolution.

Nous étudions chaque demande avec attention.

Si un thème absent de ce guide et relevant de notre compétence est susceptible de mobiliser un groupe de stagiaires, nous pourrions ainsi l'ajouter à notre offre.

S'il s'agit d'un thème très spécifique ou relevant d'un champ de compétence particulier, nous vous guiderons dans vos démarches.

En parallèle des actions collectives que nous proposons, il vous est possible de suivre un parcours individuel « personnalisé », tout en bénéficiant d'une prise en charge par votre fonds de formation : permis poids lourd...

Dans tous les cas, exprimez librement vos souhaits de formation auprès de nos équipes, nous vous orienterons vers la modalité la plus adaptée au thème de formation.

Service formation
Tél. 04.66.65.64.56
formation@lozere.chambagri.fr



Table des matières

PRODUCTIONS ANIMALES	8
CONDUITE DU TROUPEAU	9
UNE GESTION AGRONOMIQUE OPTIMALE QUI RENFORCE L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE	9
ABRA - HOMÉOPATHIE, PRÉVENTION DES ANTIBIORÉSISTANCES DANS L'ÉLEVAGE	10
INTÉRÊTS ET UTILISATION QUOTIDIENNE DES PLANTES MÉDICINALES ET DES HUILES ESSENTIELLES EN ÉLEVAGE (initiation)	11
OBSALIM®: réglage alimentaire des ruminants par l'observation des animaux	12
MÉTHODES DE DRESSAGE ET DOCILITÉ POUR BOVINS	12
LES BASES DE LA SANTÉ ANIMALE, L'UTILISATION DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES À BASE DE PLANTES	13
PROTEGER MON TROUPEAU DU LOUP : chien de protection et autres	13
TECHNIQUE DE DRESSAGE DE CHIENS DE TROUPEAU (initiation)	14
TECHNIQUE DE DRESSAGE DE CHIENS DE TROUPEAU (perfectionnement)	15
TECHNIQUE DE DRESSAGE DE CHIENS DE TROUPEAU (initiation plus)	16
BOVINS LAIT	17
MAITRISE DE LA PÉRIODE SÈCHE ET SANTÉ DU NOUVEAU NÉ EN BOVIN LAIT	17
OPTIMISER SES COÛTS DE PRODUCTION ET LA PRODUCTIVITÉ DE MON TROUPEAU EN ELEVAGE LAITIER	17
UTILISER LES INDICES DE NUTRITION ET PILOTER LA FERTILISATION DES PRAIRIES	18
AUTONOMIE DES ÉLEVAGES LAITIERS : l'équilibre sol troupeau	19
BOVIN VIANDE	20
CONNAÎTRE ET CONCEVOIR UN PATURAGE TOURNANT DYNAMIQUE POUR OPTIMISER L'ELEVAGE BOVIN - initiation	20
CONNAÎTRE ET CONCEVOIR UN PATURAGE TOURNANT DYNAMIQUE POUR OPTIMISER L'ELEVAGE BOVIN - perfectionnement	21
LES REPERES TECHNIQUES EN ELEVAGE BOVIN ALLAITANT ET LES LEVIERS D'AMELIORATION	22
ALIMENTATION, PRÉPARATION AU VÊLAGE, SANTÉ DU VEAU EN BOVIN VIANDE	23
VALORISER LES RESSOURCES FOURRAGÈRES POUR MON TROUPEAU BOVIN VIANDE	23
MAÎTRISER LE TRI DES ANIMAUX DE RENOUVELLEMENT POUR CONSTITUER ET AMÉLIORER SON TROUPEAU	24
MAÎTRISER MES RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES POUR RENTABILISER MON ATELIER BOVIN VIANDE	24
ELEVAGE OVIN	25
OVIN LAIT : interpréter le bilan travail sur son exploitation et identifier des solutions adaptées à son système	25
OVIN LAIT : optimiser les coûts de production et la productivité de mon troupeau	25
CHANGER DE PÉRIODE DE TRAITE EN ÉLEVAGE OVIN LAIT	26
ACCOMPAGNEMENT TECHNICO-ÉCONOMIQUE DES OVINS VIANDE	26
ELEVAGE CAPRIN	27
INITIATION À L'UTILISATION DU LOGICIEL CAPLAIT	27
UN PÂTURAGE INNOVANT POUR DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES PERFORMANTS EN CAPRINS LAIT	28
AUTRES	29
S'INSTALLER EN PRODUCTION DE VOLAILLES FERMÈRES	29
BIEN ÊTRE ANIMAL EN ABATTOIR DE VOLAILLES	30
RÈGLES SANITAIRES ET CONTRÔLES ANTE-POST MORTEM (CAPM) POUR ATELIERS D'ABATTAGE DE VOLAILLES – formation initiale	31
CONTRÔLER LES VOLAILLES EN ABATTOIR ANTE ET POST MORTEM – mise à niveau	32
PRODUCTIONS VÉGÉTALES	33
FERTILISATION	34
RAISONNER LA FERTILISATION SUR SON EXPLOITATION	34
SURFACE FOURRAGÈRE	35

JE TESTE LA ROBUSTESSE DE MON SYSTÈME FOURRAGER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE – RAMI FOURRAGER®	35
RÉSEAU DES FERMES SENTINELLES, J'AMÉLIORE MES PRATIQUES CULTURALES	36
OPTIMISER L'IRRIGATION DE SES CULTURES	37
ADAPTER MON SYSTÈME D'EXPLOITATION À UN ACCIDENT CLIMATIQUE	37
BONNE CONDUITE DES ÉCOBUAGES	38
LUTTE RAISONNÉE CONTRE LES RONGEURS RAVAGEURS DES PRAIRIES	38
ARBORICULTURE	39
AMÉLIORER LA QUALITÉ DES CHÂTAIGNES	39
RÉNOVATION DE LA CHÂTAIGNERAIE	39
ARBORICULTURE FRUITIÈRE ET TRANSFORMATION	40
MARAICHAGE	41
POMMES DE TERRES : conduite raisonnée de ma culture en lozère	41
CEREALES	42
CONDUITE TECHNIQUE DES CÉRÉALES	42
UTILISATION ÉCONOMIQUE DU PULVÉRISATEUR	42
AUTRES	43
LA DISTILLATION DES ALCOOLS ET DES PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES	43
CRÉATION DE RETENUES COLLINAIRES	43
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	44
CONVERTIR SON EXPLOITATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE	44
AUTONOMIE ALIMENTAIRE EN AB : agronomie, fertilisation et gestion de la matière organique	45
RAISONNER LA FERTILISATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE	45
PROTECTION INTÉGRÉE ET LUTTE BIOLOGIQUE EN ARBORICULTURE	46
MARAÎCHAGE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE	46
FAVORISER ET UTILISER LES AUXILIAIRES EN MARAÎCHAGE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE	47
OPTIMISER SES CULTURES POUR ALIMENTER SON TROUPEAU EN CONVERSION AGRICULTURE BIOLOGIQUE	48
MAÎTRISER LA REPRODUCTION EN OVIN LAIT EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE	49
GÉRER SON EXPLOITATION	50
CREER SON ACTIVITE, COMMENT S'Y PRENDRE ?	51
JE M'INSTALLE EN AGRICULTURE, JE CONSTRUIS MON PROJET	52
UTILISER DE MANIERE AUTONOME TELEPAC	53
CYCLE DE SPECIALISATION : SECURISER MA DECLARATION PAC, DEVELOPPER MON EXPLOITATION	54
1 - SECURISER L'ADMISSIBILITE (PRORATA, DPB, ICHN) DE MES SURFACES PASTORALES	54
2 - FACE AUX CONTRAINTES REGLEMENTAIRES, COMMENT ADAPTER MON EXPLOITATION ?	55
3 - DEVENIR AUTONOME SUR LA GESTION ET L'EVOLUTION DE MES AIDES	56
PILOTER MON EXPLOITATION SUR INTERNET AVEC «MES P@RCELLES»	57
LA GESTION INFORMATISEE DE MON CHEPTEL BOVIN, OVIN ET CAPRIN - module initiation - (Selso)	57
LA GESTION INFORMATISEE DE MON CHEPTEL BOVIN, OVIN ET CAPRIN - module perfectionnement - (Selso)	58
OBTENIR LE CERTIPHYTO : usage agricole	59
UTILISATION DU PH3 POUR LE GAZAGE DES TAUPES	60
INNOVER : changer son système de récolte du foin avec un séchage en grange	60
CONCEVOIR ET FINANCER UN BÂTIMENT AGRICOLE	61
BATIMENTS D'ELEVAGE : améliorer l'ambiance et la ventilation toute l'année	61
REUSSIR SA MISSION DE MAITRE D'APPRENTISSAGE	62
DEVENIR MAITRE EXPLOITANT	63
RENOUVELER SON INSCRIPTION DE MAITRE EXPLOITANT	63
S'ENGAGER ET DEVENIR ACTEUR DE SA CUMA : connaître et faire appliquer les règles de fonctionnement	64
PERENNISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES	65
SECURISER SON EXPLOITATION EN GERANT LES RISQUES	66
SPÉCIFICITÉS MÉDITERRANÉENNES : EN FAIRE UN ATOUT	67
COMMUNICATION POSITIVE : ACTION !	68

AGRO-EQUIPEMENT	70
ABATTAGE EN SECURITE ET ENTRETIEN DE LA TRONCONNEUSE	71
TRACTEUR : ENTRETIEN ET CONDUITE ÉCONOME	72
DIVERSIFIER SON REVENU - VENDRE EN CIRCUITS COURTS	73
CREER UN HEBERGEMENT AGRO-TOURISTIQUE	74
ACCUEIL DE LA CLIENTÈLE DE TOURISME À LA FERME	75
MAITRISER L'HYGIENE EN AGROALIMENTAIRE FERMIER	76
LES ASPECTS REGLEMENTAIRES, SANITAIRES ET TECHNIQUES POUR LE PORTEUR DE PROJET EN	
TRANSFORMATION DE PRODUITS A LA FERME	76
COMMERCIALISER LES PRODUITS DE L'EXPLOITATION EN CIRCUITS COURTS	77
CONSTITUER ET GERER UN FICHIER CLIENTS	77
À QUEL TARIF VENDRE SES PRODUITS FERMIERS ?	78
LOGISTIQUE DE PRODUITS FRAIS : les solutions et l'organisation à mettre en oeuvre	78
DYNAMISER VOS VENTES DIRECTES DE VIANDE	79
TRANSFORMATION CARNÉE EN ATELIER	79
METTRE EN PLACE UN MAGASIN DE PRODUCTEURS (initiation)	80
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT D'UN POINT DE VENTE - perfectionnement	81
L'ECOLABEL POUR VALORISER VOTRE HEBERGEMENT	82
TOURISME, ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITATIONS EN VISITE DE FERMES	83
RESEAUX SOCIAUX POUR LES AGRICULTEURS	84
MARCHES DE PRODUCTEURS DE PAYS : accompagnement des groupes d'agriculteurs en projet de creation	85
DEFINIR UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE POUR SON EXPLOITATION	86
DÉVELOPPER UN PROJET COLLECTIF DE MÉTHANISATION	86
ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES	87
AGRICULTEUR ÉLU MUNICIPAL, agir pour le développement de mon territoire (1)	88
AGRICULTEUR ÉLU MUNICIPAL, agir pour le développement de mon territoire (2)	89
AGRICULTEUR ÉLU MUNICIPAL, agir pour le développement de mon territoire (3)	90
ACCOMPAGNEMENT DES GROUPES PROJETS	91
GIEE : POURQUOI ? COMMENT ?	91
INFORMATIONS PRATIQUES	92
CONDITIONS GENERALES	93
VENIR PLUS FACILEMENT EN FORMATION	96
CONTACTS	96
REGLEMENT INTERIEUR	97
ORGANISATION TERRITORIALE	98
BULLETIN D'INSCRIPTION ACTIF AGRICOLE NON SALARIE	99
BULLETIN D'INSCRIPTION AUTRE PUBLIC NON CONTRIBUTEUR VIVEA	100
BULLETIN D'INSCRIPTION SALARIE NON CONTRIBUTEUR VIVEA	101

PRODUCTIONS VEGETALES

RAISONNER LA FERTILISATION SUR SON EXPLOITATION

▪ Objectifs

- Raisonner la fertilisation sur son exploitation, en prenant en compte les aspects techniques, économiques et réglementaires

▪ Contenu de la formation

- Principes de base de la fertilisation : besoins de la plante, nature des sols, apport des effluents
- Méthode des bilans et exemple de fiches de calcul
- Enregistrement des pratiques agricoles
- Repérage des marges de progrès et des points de correction

▪ Méthodes pédagogiques

Exposé participatif, échanges d'expériences. Exercices pratiques, travail individuel

Public :
Agriculteur du département, et candidats à l'installation.

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Conseiller en développement local de la zone concernée	Conseiller spécialisé agronomie Chambre d'agriculture	7 h 00	En fonction des inscriptions	0 € par stagiaire.

JE TESTE LA ROBUSTESSE DE MON SYSTÈME FOURRAGER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE – RAMI FOURRAGER®

▪ Objectifs

- Avec Le RAMI FOURRAGER® je teste l'impact sur mon système actuel du changement climatique et j'identifie les pistes d'amélioration qui peuvent être mis en place.

▪ Contenu de la formation

- Présentation des résultats du projet AP3C (Projection des conditions climatiques et du changement climatique jusqu'à 2050) et de leur impact sur la production fourragère.
- Présentation des éléments de jeu du RAMI FOURRAGER®: plateau de jeu, cartes animaux et rations, baguettes fourrages, module d'évaluation
- Présentation des données climatiques : Frises climatiques de la station de SAUGUES./ Présentation des caractéristiques générales de l'exploitation support : Production, nombre d'animaux, surfaces... Présentation des caractéristiques des années choisies : Année moyenne, Été sec, Printemps et été sec.
- 1er tour de jeu avec renseignement pas à pas des éléments du jeu (nb d'animaux, types de prairies, surfaces, types de rations...) par les stagiaires autour du plateau de jeu. Saisie sur le module d'évaluation et présentation pas à pas des résultats des choix réalisés par les stagiaires. Modifications et adaptation des choix de manière à obtenir un système fourrager autonome en année moyenne.
- 2ème et 3ème tour de jeu avec respectivement une année avec printemps sec (2011) et une année avec Printemps et été sec (2003). Adaptation et mesure période par période de l'impact des choix des stagiaires (ex modification du nb d'animaux, modification des surfaces ou des rations).

▪ Méthodes pédagogiques

NOUVEAU : Le Rami Fourrager® de l'INRA, un support (jeu) pour explorer les adaptations des élevages. Plus d'info sur [RAMI FOURRAGER](#).

NOUVEAU

Agriculteurs en bovin lait du secteur de la Margeride, de l'Aubrac et de la Vallée du Lot.

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Chloé Guyot – Agronome 04.66.65.62.00	Chloé GUYOT Agronome et Patricia LOUBAT Conseillère d'élevage Emeric PELISSIER Technicien Bovins viande	7 h 00	Janvier 2019 Dates et lieux en fonction des inscriptions.	21 € par personne et par jour

RÉSEAU DES FERMES SENTINELLES, J'AMÉLIORE MES PRATIQUES CULTURALES

▪ Objectifs

- Grace au logiciel Mes Parcelles, Je construis un plan d'amélioration. J'analyse mes rendements fourragers et céréales en grain en fonction de ma fertilisation organique et minérale, des données météo, des natures de culture et des surfaces utilisées. Je compare mes résultats avec des systèmes et des références locales.

▪ Contenu de la formation

- Présentation du logiciel Mes parcelles. Présentation des techniques de réalisation de dessin de parcelles et d'îlots, Affectation des cultures et des itinéraires techniques par îlot, définir, placer et déplacer les contrats.
- Présentation des références utilisées pour l'adéquation entre fertilisation et récoltes. Présentation des différents paramètres utilisées : surface concerné, nature de culture, rendement fourrager et céréales en grain, données météo, fertilisation organique et minérale. Analyse et présentation de la méthode de réalisation de la synthèse et du plan d'amélioration agronomique.

▪ Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés (diaporama) et de travaux individuels sur ordinateur et collectif en groupes. Recherches de pistes d'amélioration individualisées.

NOUVEAU

Public :
Agriculteurs
utilisateurs de
Mes Parcelles
adhérents au
réseau des fermes
sentinelles.

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Chloé GUYOT – Agronome 04.66.65.62.00	Chloé GUYOT Agronome et Mathieu AUGUSTIN Géomaticien	7 h 00	15 Novembre 2018 Mende Salle Informatique	21 € par personne et par jour

OPTIMISER L'IRRIGATION DE SES CULTURES

▪ Objectifs

- Une meilleure gestion de l'irrigation (tant au niveau stratégie d'arrosage qu'utilisation du matériel et de son pilotage) ainsi que les pratiques culturales à y associer
- Améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau.

▪ Contenu de la formation

- Acquérir la méthode d'estimation du besoin en eau de sa culture de sorte à prévoir les apports à réaliser pendant la campagne.
- mesurer les variations des besoins en eau, l'effet de la température, la réaction de la plante au stress hydrique (maïs ou luzerne)
- Acquérir les éléments visuels et de connaissance pour estimer le moment du déclenchement de l'irrigation de sa culture.
- Identifier les leviers de dérèglement et donc de réajustement de son propre matériel d'irrigation. Distribution de fiche technique et d'autodiagnostic pour l'agriculteur.

▪ Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés (diaporama) et de travaux en petits groupes (outils de calcul) ; Outils de recueil des pratiques ; Témoignage d'un agriculteur ; Recherches de pistes d'amélioration individualisées.

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Anne-Claire GUENEE Conseillère spécialisée eau, aménagement, urbanisme	ARVALIS-Institut du végétal	7 h 00	En fonction des inscriptions	21 € par personne et par jour.

Public :
Agriculteurs du
département
irrigants par
aspersion (sur
culture de maïs et
luzerne).

ADAPTER MON SYSTÈME D'EXPLOITATION À UN ACCIDENT CLIMATIQUE

▪ Objectifs

- Avoir les bons outils, pour une gestion de crise, impactant le moins possible son exploitation.
- Adopter des mesures de réadaptation de son exploitation, pour faire face à l'avenir à de nouveaux accidents climatiques.

▪ Contenu de la formation

- Analyse de la sensibilité du système actuel (climatologie moyenne, rendements, ratio sol/troupeau).
- Outils de calcul et de planification (bilan fourrager, fertilisation), pour adapter son système d'exploitation et gérer le risque.
- Mise en œuvre des bonnes pratiques culturales et de gestion de la surface fourragère tout en respectant de bonnes règles de gestion économique.

▪ Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés (diaporama) et de travaux en petits groupes (outils de calcul) ; Outils de recueil des pratiques ; Témoignage d'un agriculteur ; Recherches de pistes d'amélioration individualisées.

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Conseiller en développement local de la zone concernée	2 conseillers en développement local ou conseillers d'entreprise	14 h 00	En fonction des inscriptions	0 € par stagiaire.

Public :
Agriculteurs de
l'ensemble du
département.

BONNE CONDUITE DES ÉCOBUAGES

▪ Objectifs

- Connaître les impacts de cette pratique dans la gestion pastorale.
- Préparer un chantier d'écobuage pour éviter d'en perdre le contrôle et préserver les éléments remarquables environnementaux et paysagers.

Public :
Agriculteur pratiquant
l'écobuage.

▪ Contenu de la formation

- Réglementation de l'écobuage et présentation des structures susceptibles d'intervenir lors des écobuages.
- Rôle et impacts de l'écobuage sur le milieu, solutions.
- Comment limiter les impacts négatifs de l'écobuage sur les milieux naturels sensibles et sur le paysage.
- Préparer un chantier d'écobuage.
- Les actions de première urgence, en cas de non maîtrise du feu.

▪ Méthodes pédagogiques

En salle : Exposé sur diaporama ; échanges, analyse de cas.

Extérieur : conduite d'un chantier d'écobuage.

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Conseiller en développement local de la zone concernée	Nathalie GOURABIAN - COPAGE	14 h 00	En fonction des inscriptions	21 € par personne et par jour.

LUTTE RAISONNÉE CONTRE LES RONGEURS RAVAGEURS DES PRAIRIES

▪ Objectifs

- Reconnaître l'action du rat taupier, et maîtriser la conduite du piégeage, pour une intervention efficace et raisonnée.

Public :
Agriculteur
confronté à des
ravages sur
prairies.

▪ Contenu de la formation

- Caractéristiques des rongeurs nuisibles.
- Dégâts occasionnés et estimation des pertes sur les cultures.
- Méthodes de lutte possible : avantages et inconvénients.
- Réglementation actuelle. Lutte coordonnée.
- Les différentes catégories de piège et leur mode d'emploi. Étapes chronologiques de la pose des pièges. Surveillance du chantier et suivi dans le temps.

▪ Méthodes pédagogiques

Exposé et débat participatif.

Démonstration de matériel.

Exercices de manipulation en conditions réelles sur une exploitation.

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Conseiller en développement local de la zone concernée	Expert en maniement de piège	7 h 00	En fonction des inscriptions	21 € par personne et par jour.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES CHÂTAIGNES

▪ Objectifs

- Maîtriser la qualité sanitaire et la conservation des châtaignes en frais.
- Appliquer la méthode de reconnaissance des variétés de châtaignes.

▪ Contenu de la formation

- Effet des différents champignons et parasites des châtaignes.
- Méthodes de lutte et de prévention.
- Traitements de post-récolte (méthode du trempage).
- Les différents descripteurs des variétés, permettant de reconnaître les plus communes.

▪ Méthodes pédagogiques

Exposé technique et échanges.
Mise en situation, démonstration.

Public :
Agriculteur,
producteur de
châtaignes.

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Samuel DELPUECH 04 66 45 13 58	Conseiller Châtaigneraie Chambre Régionale Agriculture LRMP	7 h 00	En fonction des inscriptions	21 € par personne et par jour.

RÉNOVATION DE LA CHÂTAIGNERAIE

▪ Objectifs

- Identifier toutes les utilisations du châtaignier et leurs contraintes.
- Évaluer les conditions de rénovation d'une châtaigneraie.

▪ Contenu de la formation

- Intérêt de la rénovation du châtaignier. L'élagage, le greffage. Les conditions d'une replantation.
- La préparation de l'environnement de la châtaigneraie. Observation sur place : les arbres intéressants, les travaux à réaliser, les issues du débardage.
- Évaluation des conditions de rénovation, de la valorisation, du temps de travail, et des équipements nécessaires.

▪ Méthodes pédagogiques

Intervention et échanges d'expérience ;
Visite de terrain et apports complémentaires, démonstration.

Public :
Agriculteur,
propriétaire de
châtaigneraie.

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Samuel DELPUECH 04 66 45 13 58	Conseiller spécialisé Chambre Régionale Agriculture LRMP	7 h 00	En fonction des inscriptions	21 € par personne et par jour.

ARBORICULTURE FRUITIÈRE ET TRANSFORMATION

▪ Objectifs

- Repérer les techniques de protection intégrée et de lutte biologique, pour entretenir son verger et lutter contre les ravageurs et parasites.

Public :
Arboriculteur bio.

▪ Contenu de la formation

- Reconnaissance des principaux ravageurs et parasites et présentation de leurs cycles biologiques.
- Méthodes de protection intégrée et lutte biologique appliquées aux petits vergers et vergers morcelés.
- Évaluation de la qualité du fruit.
- Incidence des caractéristiques du fruit sur le jus.
- Caractéristiques organoleptiques d'un jus.
- Rappel historique de la culture fruitière sur les différents territoires de Lozère.
- Présentation des principales variétés des territoires.

▪ Méthodes pédagogiques

Exposé technique et échanges. Exercices de reconnaissance. Partage d'expériences.

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Samuel DELPUECH 04 66 45 13 58	<ul style="list-style-type: none">- Conseiller production végétale Chambre d'Agriculture Lozère- CFPPA Florac : atelier agroalimentaire- Centre de pomologie d'Alès	14 h 00	En fonction des inscriptions	21 € par personne et par jour.

POMMES DE TERRES : conduite raisonnée de ma culture en lozère

Objectifs

- Acquérir les premières bases techniques de la culture de la pomme de terre. Réussir sa récolte et préparer les prochaines
 - **Contenu de la formation**
 - Diagnostic collectif de parcelles. Apports de contenus sur la levée, le diagnostic de parcelle et désherbage, la fertilisation.
 - Apports de contenus sur la reconnaissance des ravageurs, désherbage mécanique et contrôle de levée des adventices, désherbage de rattrapage éventuel.
 - Méthode de préparation de la récolte et du stockage des tubercules. Méthode de réalisation d'un défanage. Pourquoi et comment le pratiquer.
 - Présentation de méthodes de préparation de la rotation et de la parcelle pour l'an prochain.
 - Présentation des différents modes de commercialisation, des variétés adaptées en fonction de l'utilisation envisagée par les différents canaux de distribution.
 - **Méthodes pédagogiques**

Visites terrains.

Apports techniques.

Exposé, échanges.

Partage d'expérience

Visite d'exploitation en maraîchage bio.

NOUVEAU

Public :
*Maraîcher en
agriculture
conventionnelle*

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Michel VIEILLEDENT Conseiller en développement local Marvejols	Intervenant spécialisé expert scientifique agréé CIR 2018 - 2020	28 h selon besoin	Aout à Septembre 2018, Marvejols. Autre groupe en fonction des inscriptions	90 € par personne et par jour

CEREALES

CONDUITE TECHNIQUE DES CÉRÉALES

▪ Objectifs

- Maîtriser les facteurs de réussite dans la conduite des céréales.

▪ Contenu de la formation

- Facteurs de réussite du semis de céréales.
- Calcul des besoins de fertilisation des céréales et pilotage de la fertilisation.
- Les principales adventices des céréales en Lozère, leur cycle biologique.
- Principes de la fertilisation et de l'entretien des parcelles en céréales.
- Éléments déterminants dans la réussite de la récolte des céréales.

▪ Méthodes pédagogiques

Exposé et échanges avec les participants.

Visite de la plate-forme d'essais.

Travaux de groupe : exercices concrets.

Public :
Agriculteur
produisant des
céréales

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Chloé GUYOT – Agronome – 04 66 65 62 00	Conseiller Agronomie Chambre d'Agriculture Lozère	7 h 00	En fonction des inscriptions	0 € par personne et par jour

UTILISATION ÉCONOMIQUE DU PULVÉRISATEUR

▪ Objectifs

- Savoir préparer et utiliser le pulvérisateur, pour optimiser les traitements.

▪ Contenu de la formation

- Diagnostic de bon fonctionnement du matériel : cuve, pompe, buses, manomètre, rampe.
- Les divers réglages à réaliser (pression – buses – vitesse d'avancement).
- Les modalités de traitement et les méthodes de réduction des quantités épandues.
- Les bonnes conditions de traitement (température, hygrométrie, vent ...).
- Précautions à prendre pour protéger l'utilisateur et l'environnement.

▪ Méthodes pédagogiques

Exposé et échanges, mise en situation, exercices pratiques.

Public :
Agriculteur
utilisateur de
pulvérisateur

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Michel VIEILLEDENT 04.66.32.09.84	Conseiller spécialisé machinisme FRCUMA	7 h 00	Fonction des inscriptions	21 € par personne et par jour

LA DISTILLATION DES ALCOOLS ET DES PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

- **Objectifs**

- Pour les producteurs de plantes aromatiques et médicinales (PPAM), produire leur propre matière première pour fabriquer des parfums, des teintures mères et autres. Donner une plus-value à leur produit en le transformant (vinaigre...), la distillation leur permet de le faire.

- **Contenu de la formation**

- Préparer une distillation à repasse : Préparation de l'alambic : feu, moult à distiller, refroidissement.
- Appliquer la réglementation inhérente à la distillation : les possibilités légales, les formulaires et déclarations à faire. Les taxes à payer...
- Principe d'une dégustation. Tests sur le produit fabriqué pendant la journée et les produits des agriculteurs présents.

- **Méthodes pédagogiques**

Apports techniques et réglementaires. Échanges de méthodes et techniques à partir des produits amenés par les participants.

Public :
Producteurs de PPAM ou porteurs de projet du département, et des départements alentours : Gard, Hérault.

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Maxime COLOMB 04.66.65.62.00	Matthieu Frécon, Distillateur, formateur	14 h 00	À déterminer, selon les inscriptions	21 € par personne et par jour

CRÉATION DE RETENUES COLLINAIRES

- **Objectifs**

- Analyser la faisabilité technique, économique et environnementale de son projet pour l'intégrer dans le système d'exploitation.

- **Contenu de la formation**

- Étude de faisabilité
- Définition du besoin en eau et du volume à stocker, les différents types de stockage d'eau.
- Les acteurs, la réglementation, les procédures de Déclaration ou d'Autorisation
- La conception d'une retenue, les études. Lancement et réalisation des travaux.
- Réception des travaux et première mise en eau de la retenue.
- Suivi réglementaire et suivi technique.

- **Méthodes pédagogiques**

Apports techniques et réglementaires. Échanges et travaux de groupe. Travail sur le projet personnel.

Public :
Agriculteur voulant mettre en place une retenue collinaire

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Christophe ROUX 04.66.65.62.00	Conseiller COPAGE	7 h 00	À déterminer, selon les inscriptions	21 € par personne et par jour

CONVERTIR SON EXPLOITATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

▪ Objectifs

- Identifier la demande du marché bio et les exigences réglementaires relatives à l'agriculture biologique.
- Identifier les conséquences de la reconversion sur la gestion des surfaces agricoles et du troupeau.

▪ Contenu de la formation

- Présentation du règlement européen, relatif à l'agriculture biologique.
- Analyse du fonctionnement global d'une exploitation. Résultats technico économiques.
- Cahier des charges de l'agriculture bio. Analyse des écarts.
- La demande du marché en Bio : Évolutions et perspectives.
- Analyse du système fourrager et de la conduite du troupeau en mode Bio. Modifications à mettre en place.

▪ Méthodes pédagogiques

Apports et échanges avec les participants.

Travail sur cas concret (méthode d'approche globale).

Application de la méthode sur les projets des stagiaires.

Public :
agricultrice et
agriculteur
désirant se
convertir à
l'agriculture
biologique

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Maxime COLOMB 04 66 65 62 00	Conseiller élevage et Conseiller spécialisé AB	14 h 00	En fonction des inscriptions	21 € par personne et par jour.

AUTONOMIE ALIMENTAIRE EN AB : agronomie, fertilisation et gestion de la matière organique

▪ Objectifs

- faire monter les éleveurs en compétences sur les techniques agronomiques alternatives utilisables en agriculture biologique, notamment via la gestion des effluents d'élevage, dans un objectif global d'autonomie alimentaire.
- La première partie de la formation vise à faire identifier les mutations structurelles des systèmes d'exploitation à envisager lors du passage de l'agriculture conventionnelle vers l'agriculture biologique..

Public : ÉLEVEURS
EN COURS DE
CONVERSION
VERS
L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE.

▪ Contenu de la formation

- Présentation par un agriculteur en bio de l'expérience de la conversion, les modifications que le système a rencontré et les adaptations à penser, identifier, modéliser et anticiper.
- Exercice individuel de calcul de fertilisation par grands blocs de culture afin que chaque stagiaire ait une proposition de fertilisation adaptée à chacune de ses cultures.
- Réalisation d'un plan de fumure

▪ Méthodes pédagogiques

Apports et échanges avec les participants.

Atelier participatif, exercice individuel. Grâce aux analyses de leurs effluents d'élevage (ou à défaut des références), les éleveurs établiront un plan de fumure à l'échelle de l'exploitation, leur permettant ainsi de valoriser au mieux l'ensemble de leurs effluents d'élevage.

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Maxime COLOMB 04 66 65 62 00	Agronome et Conseiller spécialisé AB	7 h 00	En fonction des inscriptions	21 € par personne et par jour

RAISONNER LA FERTILISATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

▪ Objectifs

- Évaluer ses pratiques et raisonner la fertilisation en agriculture biologique, en valorisant au mieux les engrais de ferme.

▪ Contenu de la formation

- Bilan de fertilisation, présentation des Indices de nutrition par la plante.
- Évaluer ses pratiques (forces et faiblesses de chacun)
- Valeurs fertilisantes des engrais de ferme, du compostage.
- Les amendements : valeur, résultats expérimentaux, préconisations.
- Les engrais commerciaux utilisables : éléments à vérifier.

Public :
Agriculteur en AB

▪ Méthodes pédagogiques

Exposé et échanges d'expérience.

Résultats d'expérimentation.

Travaux de groupe.

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Maxime COLOMB 04 66 65 62 00	Conseiller Bio Chambre d'Agriculture	7 h 00	En fonction des inscriptions	21 € par personne et par jour.

PROTECTION INTÉGRÉE ET LUTTE BIOLOGIQUE EN ARBORICULTURE

▪ Objectifs

- Mettre en œuvre les principes et les moyens de lutte biologique et protection intégrée en arboriculture.

Public :
Arboriculteur bio.

▪ Contenu de la formation

- Les principales maladies du verger : cycle biologique, facteurs de développement.
- Les principaux ravageurs : cycle biologique et facteurs de développement.
- Diagnostic sanitaire au verger (reconnaissance)
- Moyens utilisés pour faire face à ces maladies et ces ravageurs, dans le cadre de la lutte biologique et de protection intégrée.

▪ Méthodes pédagogiques

Exposé technique et échanges.

Exercices de reconnaissance.

Partage d'expériences.

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Maxime COLOMB 04 66 65 62 00	Conseillé spécialisé maraichage au GRAB Auvergne	14 h 00	En fonction des inscriptions	21 € par personne et par jour.

MARAÎCHAGE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

▪ Objectifs

- Acquérir les principes de base sur les pratiques de culture en maraîchage biologique.

Public :
Maraîcher bio.

▪ Contenu de la formation

- Outils et méthode de gestion de la fertilisation et des adventices en maraîchage.
- Présentation des principaux ravageurs et parasites et de leurs cycles biologiques, alternatives à la lutte chimique.
- Fonctionnement et résultats d'exploitations maraîchères en agriculture biologique.
- Analyse et évaluation de ses pratiques en vue de s'améliorer.

▪ Méthodes pédagogiques

Exposé, échanges.

Partage d'expérience

Visite d'exploitation en maraîchage bio.

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Maxime COLOMB 04 66 65 62 00	Conseiller Bio Chambre d'Agriculture	7 h à 14 h selon besoin	En fonction des inscriptions	21 € par personne et par jour.

FAVORISER ET UTILISER LES AUXILIAIRES EN MARAÎCHAGE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

▪ Objectifs

- Le contexte pédo-climatique de ce département demande une technicité et des équipements particuliers avec des durées de production limitées (altitude). Il est d'autant plus important pour les maraîchers de connaître les leviers pour gagner en productivité. De plus l'agriculture biologique doit trouver des solutions dans la technicité pour remplacer l'utilisation de produits chimiques (désherbage, apports organiques, lutte contre les ravageurs).

Public :
*Maraîcher bio
spécialisés et
Agriculteurs en
diversification.*

▪ Contenu de la formation

- (Re)Connaître les auxiliaires en maraîchage AB, alternatives à la lutte chimique : Présentation des différents auxiliaires
- Favoriser l'installation des auxiliaires en maraîchage AB : Présentation des méthodes et infrastructures qui favorisent le développement des auxiliaires (bandes fleuries, haies...)
- Évaluer le développement des auxiliaires sur son exploitation : Présentation du fonctionnement du Jardin du Chayran et des modalités de développement des auxiliaires. Apports technique du responsable de cultures.

▪ Méthodes pédagogiques

Exposé, échanges.

Partage d'expérience

Visite du Jardin du Chayran.

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Maxime COLOMB 04 66 65 62 00	technicien spécialisé en maraîchage zone montagne. Conseiller Bio Chambre d'Agriculture	7 h à 14 h selon besoin	En fonction des inscriptions	21 € par personne et par jour.

OPTIMISER SES CULTURES POUR ALIMENTER SON TROUPEAU EN CONVERSION AGRICULTURE BIOLOGIQUE

▪ Objectifs

- Développer les compétences de l'éleveur en agronomie : gestion des sols, choix des cultures, raisonnement des rotations, gestion des effluents dans un objectif d'autonomie alimentaire. Identifier les mutations structurelles des systèmes d'exploitation à envisager lors du passage de l'agriculture conventionnelle vers l'agriculture biologique.

Public :
Agriculteur en AB.

▪ Contenu de la formation

- Présentation du cahier des charges de l'Agriculture Biologique et de son impact sur la gestion des cultures. Présentation de l'expérience de la conversion, les modifications que le système à rencontrer et les adaptations à penser, identifier, modéliser et anticiper.
- Présentation des différentes espèces pouvant être intégrées dans les cultures annuelles pour réaliser des méteils. Présentation des différentes espèces fourragères pouvant être intégrer dans les prairies.
- Présentation de la méthode de calcul de la production de déjection. Mise en application par chaque stagiaire. Présentation de la méthode de calcul des bilans. Mise en application par chaque stagiaire. Présentation des techniques d'optimisation de la gestion des effluents.
- Les techniques d'identification d'espèces et de diagnostic de parcelles. Sur l'exploitation d'un membre du groupe, identification d'espèces, diagnostic de parcelles. Identification de la mise en place de nouvelles pratiques intégrant des protéagineux et/ou légumineuses.
- Identifier les modifications que le système a ou va rencontrer et les adaptations mises en place ou prévues. Savoir choisir les différentes espèces intégrées dans les cultures annuelles pour réaliser des méteils. Savoir choisir les différentes espèces fourragères pouvant être intégrer dans les prairies. Être capable de se servir de la méthode de calcul de la production de déjection et en conclure les actions à mener. Être capable de conduire ses diagnostics de parcelles et d'identification d'espèces. En se basant sur les travaux individuels et sur les nouvelles pratiques identifiées, définir les marges de manœuvres agronomiques pour améliorer la production de son exploitation.
- Comment vérifier l'atteinte des objectifs ? En appui sur des visites d'exploitations ayant mis en place des adaptations : sur les cultures, sur les sols, sur le troupeau, présentation d'un bilan des réussites et des échecs, pour en tirer des conclusions de groupe.
- Les autres leviers d'amélioration des cultures et des sols, gestion de la problématique acidité en Margeride, gestion de la fertilisation par l'utilisation des engrais de ferme, choix des mélanges, choix des variétés...

▪ Méthodes pédagogiques

Sortie sur le terrain : visite de parcelles. Présentation orale. Tour de table ou présentations croisées. Questionnement. Échange en groupe et exercices. Atelier participatif.

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Agronome CDA 48 04 66 65 62 00	Maxime COLOMB Conseiller Bio Chambre d'Agriculture	24 h 30. Deux jours en formation collective, 3 h 30 en appui individuel par le formateur sur l'exploitation du stagiaire suivi d'un autre jour de formation collective.	En fonction des inscriptions	0 € par personne et par jour. Chèque de caution de 100 € restitué à la fin du stage complet.

Le plus : après un temps de formation, un accompagnement individuel sur votre exploitation.

MAÎTRISER LA REPRODUCTION EN OVIN LAIT EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

▪ Objectifs

- En agriculture conventionnelle, les éleveurs en ovin lait sont souvent utilisateurs de la synchronisation des chaleurs pour pouvoir inséminer (IA à but génétique pour garder le renouvellement). L'utilisation de la synchronisation des chaleurs est une pratique ancienne chez la plupart des éleveurs. Cette méthode leur a permis aussi de gérer leur travail sur la période d'agnelage et de début de traite. En passant en AB, l'utilisation d'hormones pour la synchronisation des chaleurs est interdite. Ils sont donc demandeurs d'éléments pour gérer au mieux les luttes en monte naturelle..

Public :
Éleveurs ovin lait récemment engagés en Agriculture Biologique ou menant une réflexion de conversion.

▪ Contenu de la formation

- Revoir les impondérables de la reproduction : Choix, préparation et gestion des béliers, prévention sanitaire et alimentation des brebis.
- Connaître les résultats d'essais d'IA sans synchronisation des chaleurs.
- Choisir et bien préparer les béliers pour les luttes : Présentations sur âge des béliers, nombre, race, alimentation, palpation testiculaire, photopériodisme
- Mettre en place un effet bélier : Présentation sur le protocole d'un effet bélier réussi, les variantes existantes.
- Bien gérer et de contrôler les béliers pendant les luttes : apports sur les temps de repos nécessaires à organiser pour les béliers, les moyens de contrôles des luttes.
- Mettre en œuvre les autres éléments de réussite de la reproduction : apports théoriques sur la prévention sanitaire, la préparation des brebis.
- Bien valoriser les données du contrôle laitier sans avoir recours à l'IA : Présentation des paramètres à suivre dans les élevages précédemment utilisateurs d'IA à but génétique. permettait de sélectionner les meilleures brebis comme futures mères à agnelles. En AB, le contenu des modalités suivis en contrôle laitier doit permettre de connaître les performances individuelles des animaux pour continuer à sélectionner de façon différente que par le passé.
- Utiliser des conseils pour l'achat des béliers : Lecture d'une carte d'un bélier sélectionné. Quelles sont les informations disponibles ? Présentation des pratiques permettant l'achat et le renouvellement des béliers par anticipation.
- Vérifier sur un cas concret : Un cas pratique abordé lors d'une visite, dans un élevage qui lors de son passage en AB a abandonné le recours à la synchronisation des chaleurs. Suite à son expérience, les conseils, les erreurs à ne pas commettre pour des luttes en monte naturelles réussies.

▪ Méthodes pédagogiques

Présentation orale. Tour de table ou présentations croisées. Questionnement.

Présentation Power Point, Vidéos et documents supports. Échange en groupe et exercices.

Atelier participatif. Sortie sur le terrain : visite en ferme.

Responsable de stage	Intervenants	Durée	Dates et lieux	Tarif
Maxime Colomb Conseiller Bio Chambre d'Agriculture 04 66 65 62 00	Nathalie RIVEMALE	7 h 00	En fonction des inscriptions	0 € par personne et par jour.

INFORMATIONS PRATIQUES

CONDITIONS GENERALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX STAGES

L'accès aux formations est ouvert sans justifier d'un niveau de formation ou de compétences spécifiques. Si nécessaire, les prérequis sont spécifiés sur la fiche de stage du catalogue.

Pour les stages spécifiques le public est précisé sur la fiche du stage du catalogue.

VIVEA, le fonds de formation des actifs agricoles non-salariés, finance la formation sous 4 conditions :

1. Être ressortissant de VIVEA (Contributeur Vivéa)

Sont ressortissants de VIVEA les chefs d'exploitation ou d'entreprise non-salariés, les aides familiaux et les conjoints collaborateurs (quel que soit le régime juridique de la vie commune : mariage, pacte civil de solidarité ou concubinage), les cotisants de solidarité et les candidats à l'installation engagés dans un parcours à l'installation qui relèvent du régime agricole, des secteurs suivants :

- Exploitations et entreprises agricoles (cultures, élevage, dressage, entraînement, activités touristiques implantées sur ces exploitations) ;
- Entreprises de travaux forestiers (sauf exploitants forestiers négociant en bois) ;
- Entreprises de travaux agricoles (y compris création, restauration et entretiens de parcs et jardins, c'est-à-dire les entreprises du paysage) ;
- Entreprises du secteur du cheval. En effet, la loi de finances 2004 et la loi sur les territoires ruraux rattachent les professionnels du cheval (sauf ceux du spectacle et les loueurs d'équidés sans entretien ni préparation) au secteur agricole. Les non-salariés de ces entreprises sont donc ressortissants de VIVEA.

2. Être à jour de sa contribution formation (appelée par la MSA)

Les ressortissants de VIVEA ne peuvent bénéficier du droit à la formation professionnelle continue que s'ils sont à jour du paiement de leur contribution.

Les personnes ayant mis des échéanciers de paiement avec les MSA sont considérées à jour dès lors qu'elles honorent ce dernier.

3. Être en activité

Le financement de la formation des non-salariés du secteur agricole est encadré par les dispositions générales de la Formation professionnelle continue destinée aux adultes et aux jeunes engagés dans la vie active.

Par conséquent, hormis pour le dispositif congé formation, les ressortissants de VIVEA perdent tout droit à la formation professionnelle continue à compter de leur sortie de la vie active (retraite, arrêt de l'activité)

4. Être présent en formation au minimum 7 heures

Des financements européens peuvent compléter le financement VIVEA (FEADER, FSE ...)

DISPOSITIONS FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES

La participation des stagiaires tient compte notamment du statut des stagiaires, du coût de la session, des subventions espérées. Les tarifs peuvent être modifiés en fonction de l'attribution ou non des subventions sollicitées.

Il existe trois niveaux de tarification :

- **Actif agricole non salarié contributeur VIVEA**, soit chefs d'exploitation agricole, collaborateurs d'exploitation ou d'entreprise agricole, aides familiaux et cotisants de solidarité, à jour de leur cotisation, et JA en cours d'installation (parcours PPP) : **de 0 € à 90 € par personne par jour de formation**. Participation variable selon la prise en charge par VIVEA et le coût de la formation.

Le participant atteste sur l'honneur être à jour de sa contribution formation ou en possession d'un échéancier de paiement établi par la MSA. Les personnes installées depuis moins de 2 ans fourniront une attestation de régularité de situation au regard du fonds d'assurance formation VIVEA (délivrée par la MSA). Les personnes en cours d'installation fourniront une attestation VIVEA délivrée par le Point Accueil Installation (PAI) ou le Centre d'Élaboration des Parcours de Professionnalisation Personnalisée (CEPPP).

En cas de non prise en charge par le fonds de formation, le participant recevra une facture du montant du tarif "non-contributeur VIVEA" majorée des surcoûts pédagogiques et frais d'inscriptions spécifiques éventuels.

- **Non-contributeur au fonds de formation** des actifs agricoles non salariés, soit tous les **autres publics : de 187 € à 310 € par personne par jour de formation. Sur devis préalable**. Participation variable selon le coût de la formation. 12 stagiaires par jour minimum.

Le participant contacte le service formation pour obtenir un devis préalable à sa demande d'inscription à la formation de son choix. Ensuite, le participant peut faire une demande de prise en charge à son OPCA (ex : le FAFSEA pour les salariés d'exploitations agricoles).

- **Ressortissants de la Chambre d'agriculture** non-contributeur à un fonds de formation, soit retraités, propriétaires de biens ruraux et forestiers : **de 150 € à 250 € par personne par jour de formation sur devis préalable**, abattement compris de 20% pris en charge par la Chambre d'agriculture de Lozère. Participation variable selon le coût de la formation. 12 stagiaires par jour minimum.

La participation est établie hors champ de la TVA et ne couvre pas les frais de déplacement et de repas des participants.

Le règlement de la formation doit parvenir à la Chambre d'Agriculture, dans son intégralité, avec le bulletin d'inscription par chèque établi à l'ordre de « l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture de Lozère ». Une facture acquittée vous sera envoyée à l'issue de la formation.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription est nominative et doit se faire sur le bulletin correspondant présent dans le catalogue de formations et/ou remis à cet effet et/ou sur [le site Internet de la Chambre d'agriculture](#)

Le chèque de participation et/ou de caution est à adresser à la Chambre d'Agriculture de Lozère à l'ordre de l'Agent comptable à l'inscription. L'inscription sera effective après versement de la participation financière, si demandée, ET la signature du contrat de formation. La participation financière est majorée pour certaines formations qui font appel à des intervenants spécifiques. (précisé sur la fiche de stage du catalogue). Les frais de déplacement et de repas restent à la charge du stagiaire. Le chèque de caution est restitué à la fin de la formation avec l'envoi de l'attestation de formation. En cas de non participation de tout ou partie de la formation, le chèque est présenté à l'encaissement et une facture acquittée sera fournie sur demande.

Le cas échéant, un contrat (ou une convention) de formation professionnelle vous sera adressé avant le début de la formation. En fin de formation, une attestation de stage et/ou une facture vous seront envoyées.

Annulation - report : La Chambre d'Agriculture se réserve le droit d'annuler une formation en cas de nombre insuffisant de participants (vos chèques vous seront alors restitués), mais aussi de reprogrammer une deuxième session si le nombre de personnes est trop important.

Annulation par le stagiaire : en cas d'annulation ou de non participation à une formation pour laquelle il était inscrit, la Chambre d'Agriculture se réserve le droit d'encaisser la participation ou la caution du stagiaire.

En cas de remplacement sans signalement préalable d'un inscrit contributeur VIVEA par une autre personne non éligible au fonds VIVEA, le **tarif non contributeur s'appliquera**.

ORGANISATION DES STAGES

En règle générale, les horaires sont : 9h30 – 13h00 et 14h00 – 17h30 (sauf spécifiés sur la fiche de stage). Les horaires sont rappelés sur la convocation envoyée avec le programme quelques jours avant le début du stage. Les repas sont habituellement pris en commun, à la charge du participant.

Des modifications sont possibles : le nom des intervenants, des formateurs, dates et lieux sont donnés à titre indicatif. Les personnes apportant leur témoignage ne sont pas systématiquement mentionnées, dans la mesure où elles ne sont pas toujours connues au moment de l'édition du catalogue. Un programme détaillé est envoyé à chaque participant, avant le début de la formation, avec la convocation.

L'inscription à un stage entraîne l'acceptation des conditions générales et du règlement intérieur affiché dans les lieux de formation.

À l'issue de la formation une attestation de fin de formation est adressée au domicile de chaque participant éligible, avec mention de la participation financière.

Si le nombre d'inscrit est insuffisant, la Chambre d'agriculture se réserve la possibilité d'annuler le stage ou de le reporter à date ultérieure.

Si le nombre d'inscrit est supérieur au nombre de stagiaire éligible, la Chambre d'agriculture convoque les stagiaires par ordre d'arrivée des inscriptions. Elle propose aux autres stagiaires non convoqués une nouvelle période de formation à condition d'atteindre un nombre suffisant.

VENIR PLUS FACILEMENT EN FORMATION

L'AIDE AU REMPLACEMENT

Ce dispositif permet de se faire remplacer sur l'exploitation, dans un délai de 3 mois après la formation, à un coût réduit. Limitation à 30 jours par an pour les moins de 40 ans, à 20 jours par an pour les plus de 40 ans.

Contact : Service de remplacement Lozère au 04 66 65 10 61 - Mail : srlozere@orange.fr

LE CREDIT D'IMPOT FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Dans le cadre de la loi en faveur des PME, du 2 août 2005, tout chef d'exploitation, qui relève du régime du bénéfice réel d'imposition des bénéficiaires agricoles, peut bénéficier d'un crédit d'impôt, lorsqu'il participe à des actions de formation professionnelle.

Le crédit se calcule au nombre d'heures passées en formation, multiplié par le taux horaire du SMIC en vigueur. Il est plafonné à 40h de formation par année civile.

CONTACTS

Pour toute information d'ordre général sur la formation, contacter :

Christophe ROUX ou Mylène SALLES au Service Formation de la Chambre d'Agriculture :

Tél. 04 66 65 64 56 - mail : formation@lozere.chambagri.fr

Les stages proposés par la Chambre d'Agriculture de la Lozère sont financés avec le concours de :



REGLEMENT INTERIEUR



FORMATION PROFESSIONNELLE

REGLEMENT INTERIEUR

(Art L 6352-1 à 8 du Code du Travail)

ARTICLE 1

Le présent règlement s'applique aux stagiaires participant aux formations organisées par la Chambre d'agriculture, dans les locaux de celle-ci, 25 av. Foch à Mende, et dans ses bureaux décentralisés. Dans le cas où les formations sont dispensées dans un autre lieu (bureaux décentralisés par exemple) ce sont les dispositions réglementaires concernant l'hygiène et la sécurité de ce lieu qui prévalent.

ARTICLE 2

Quand la formation se déroule dans les différentes salles de réunion de la Chambre d'Agriculture, l'affectation définitive d'une salle à une session est indiquée sur un panneau dans le hall le jour même de la formation.

ARTICLE 3

Les stagiaires peuvent accéder aux salles de formation à l'horaire indiqué sur la convocation qui leur a été préalablement envoyée, ou éventuellement ¼ d'heure avant si la salle concernée est disponible. Il est interdit de se restaurer dans ces lieux, si la salle n'a pas été prévue à cet effet.

ARTICLE 4

Les stagiaires sont tenus de se conformer aux horaires indiqués sur le programme, sauf accord avec le formateur responsable.

ARTICLE 5

En fonction d'intérêts pédagogiques ou d'organisation, les horaires et le lieu indiqués sur le programme peuvent être modifiés après accord entre les stagiaires et le formateur responsable.

ARTICLE 6

Il est interdit de fumer dans les locaux. Les téléphones portables devront être éteints pendant la formation.

ARTICLE 7

En cas d'incendie ou d'alerte signalée par la sirène, les stagiaires sont tenus de se conformer aux instructions du formateur responsable ou de toute personne autorisée.

ARTICLE 8

Tout stagiaire présentant un comportement perturbateur pour le bon déroulement de la formation pourra être exclu temporairement de cette formation. Cette décision sera prise par le Directeur de la Chambre d'Agriculture ou par délégation par le formateur responsable de la session.

ARTICLE 9

Pendant la formation, les stagiaires sont habituellement couverts par l'assurance prise par la Chambre d'agriculture, pour ses activités de formation.

ARTICLE 10

Tout comportement volontairement dommageable aux personnes, aux locaux et aux matériels de la part d'un stagiaire engage la responsabilité civile de ce dernier.

ARTICLE 11

Aucune formation dispensée par la Chambre d'agriculture ne dépassant 200 heures, il n'est pas procédé à l'élection de représentant des stagiaires.

Fait à Mende, le 2 janvier 2012,
Pour la Chambre d'agriculture, le Directeur,
Francis CHABALIER

ORGANISATION TERRITORIALE

Pour être au plus près des attentes des agriculteurs au niveau local, la Chambre d'Agriculture a organisé ses services en cinq pôles sur l'ensemble du département, avec trois compétences : développement local, conseil en élevage, conseil d'entreprise. L'objectif de l'organisation du pôle est de regrouper en un même lieu l'ensemble des compétences offertes par les organisations professionnelles à tous les ressortissants agricoles du secteur. Sur chacun des territoires un Comité de Développement Local, réunissant les représentants locaux des Organisations Professionnelles Agricoles et des groupes projets ruraux, propose les actions de développement prioritaires.

Siège

25 Avenue Foch - 48004 MENDE Cedex

Tél. : 04-66-65-62-00

Fax : 04-66-65-19-84

Email : accueil@lozere.chambagri.fr

Lignes directes :

- ✓ Identification des animaux : 04-66-65-64-52
- ✓ C.F.E. : 04-66-65-62-07
- ✓ Formation : 04-66-65-64-56

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Pôle de Florac

4 rue du Briançon – ZAE Saint Julien du Gourg

48400 FLORAC TROIS RIVIERES

Tél. : 04-66-45-13-58

florac@lozere.chambagri.fr

Permanences du pôle : vendredi matin de 8 h 30 à 12 h

Pôle de Langogne

2 Chemin des Lombards - 48300 LANGOGNE

Tél. : 04-66-69-21-54

langogne@lozere.chambagri.fr

Permanences du pôle : jeudi matin de 8 h 30 à 12 h

Pôle de Marvejols

Le Pont Pessil - 48100 MARVEJOLS

Tél. : 04-66-32-09-84

marvejols@lozere.chambagri.fr

Permanences du pôle : lundi et jeudi matin de 8 h 30 à 12 h

Pôle de Mende

25 Avenue Foch – 48000 MENDE

Tél. : 04-66-65-64-53

mende@lozere.chambagri.fr

Permanences du pôle : lundi matin de 8 h 30 à 12 h

Pôle de Saint Chély d'Apcher

Place du Foirail - 48200 ST CHELY D'APCHER

Tél. : 04-66-31-12-52

stchely-apcher@lozere.chambagri.fr

Permanences du pôle : lundi et jeudi matin de 8 h 30 à 12 h

BULLETIN D'INSCRIPTION ACTIF AGRICOLE NON SALARIE



Service formation
AGRICULTURES & TERRITOIRES
Chambre d'Agriculture de Lozère
25 avenue Foch
48004 Mende Cedex
Tél. 04 66 65 64 56 Fax 04 66 65 19 84
formation@lozere.chambagri.fr

**ACTIF AGRICOLE
NON SALARIE
CONTRIBUTEUR VIVEA**

Bulletin d'inscription

FORMATION

Intitulé :

Lieu de réalisation :

Date (s) :

PARTICIPANT

Mme, M. (nom – prénom) :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél. : E-mail. :

Date de Naissance : N°SIRET :

DISPOSITIONS FINANCIERES

Exploitant, Cotisant solidaire, Conjoint Collaborateur ou Aide Familial, à jour de ses cotisations.
J'atteste sur l'honneur être à jour de ma contribution formation ou en possession d'un échéancier de paiement établi par la MSA.

Installé depuis moins de 2 ans
Je fournis une « Attestation de régularité de situation au regard du fonds d'assurance formation VIVEA » (délivrée par la MSA en joignant le centre de contact au 04 99 58 3000 et sur votre espace privé via www.msalanguedoc.fr)

En cours d'installation (parcours PPP).
Je fournis à la Chambre d'Agriculture une copie de mon agrément PPP.

JE JOINS UN CHEQUE* DE CAUTION ET/OU DE PARTICIPATION À L'ORDRE DE L'AGENT COMPTABLE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE de Lozère

** voir montant indiqué à la rubrique tarif du programme ou auprès du Responsable de stage.*

EN ABSENCE D'ATTESTATIONS, LES PERSONNES INCONNUES DU FICHIER VIVEA OU REPUTEES NON À JOUR PAR CE MEME FICHIER SE VERRONT APPLIQUER LE TARIF NON CONTRIBUTEUR (ENTRE 187 € et 310 € PAR PERSONNE ET PAR JOUR DE FORMATION).

J'ai pris connaissance des conditions générales précisées sur le site : www.lozere.chambagri.fr (rubrique formation) et je les accepte.

Fait à _____ le _____
Signature :

Avec le concours financier suivant le cas de :



BULLETIN D'INSCRIPTION AUTRE PUBLIC NON CONTRIBUTEUR VIVEA



Service formation
AGRICULTURES & TERRITOIRES
Chambre d'Agriculture de Lozère
25 avenue Foch
48004 Mende Cedex
Tél. 04 66 65 64 56 Fax 04 66 65 19 84
formation@lozere.chambagri.fr
<http://www.lozere.chambagri.fr>

**AUTRE PUBLIC NON
CONTRIBUTEUR
VIVEA**

Bulletin d'inscription

FORMATION

Intitulé :

Lieu de réalisation

Date (s) :

EMPLOYEUR

Nom de l'Entreprise :

Nom du responsable :

Adresse :

Code Postal : Commune

Tél. : E-mail. :

SALARIE

Mme, M. (nom – prénom) :

Fonction :

Tél. : E-mail. :

DISPOSITIONS FINANCIERES

Le tarif de la prestation formation est compris entre 187 € et 310 € par personne et par jour, variable selon le coût de la formation en cas d'intervenant spécifique. Pour en connaître le montant exact et obtenir un devis préalable, se renseigner auprès du service formation.

JE JOINS UN CHEQUE DE PARTICIPATION D'UN MONTANT DE :

_____ € de frais pédagogiques et d'inscription x nombre de jours de formation

Soit un total de _____ €

à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture de Lozère (à l'issue de la formation, une facture acquittée vous sera envoyée).

Vous pouvez obtenir une participation financière auprès de votre fonds de formation. Pour cela, une demande de prise en charge est à faire AVANT LA FORMATION.

UNE CONVENTION SERA ETABLIE ENTRE L'EMPLOYEUR ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE.

J'ai pris connaissance des conditions générales et du règlement de la formation professionnelle sur le site de la Chambre d'agriculture et je les accepte.

Fait à _____ le _____ Signature de l'employeur (+ tampon) :

BULLETIN D'INSCRIPTION SALARIE NON CONTRIBUTEUR VIVEA



Service formation
AGRICULTURES & TERRITOIRES
Chambre d'Agriculture de Lozère
25 avenue Foch
48004 Mende Cedex
Tél. 04 66 65 64 56 - Fax 04 66 65 19 84
formation@lozere.chambagri.fr
<http://www.lozere.chambagri.fr>

Salarié
Non contributeur VIVEA

Bulletin d'inscription

FORMATION

Intitulé :

Lieu de réalisation :

Date (s) :

PARTICIPANT

Mme, M. (nom – prénom) :

Adresse :

Code Postal : Commune

Tél. : E-mail. :

DISPOSITIONS FINANCIERES

Le tarif de la prestation formation est compris entre 187 € et 310 € par personne et par jour, variable selon le coût de la formation en cas d'intervenant spécifique. Pour en connaître le montant exact et obtenir un devis préalable, se renseigner auprès du service formation.

JE JOINS UN CHEQUE DE PARTICIPATION D'UN MONTANT DE :

_____ € de frais pédagogiques et d'inscription x nombre de jours de formation

Soit un total de _____ €

à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture de Lozère (à l'issue de la formation, une facture acquittée vous sera envoyée).

Ressortissants de la Chambre d'agriculture non-contributeur à un fonds de formation (retraités, propriétaires de biens ruraux et forestiers), vous pouvez obtenir un abattement de 20% pris en charge par la Chambre d'agriculture. Pour cela, une demande de devis est à faire AVANT LA FORMATION auprès du service formation.

UN CONTRAT SERA ETABLI AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE.

J'ai pris connaissance des conditions générales et du règlement de la formation professionnelle sur le site de la Chambre d'agriculture et je les accepte.

Fait à _____ le _____
Signature :

CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE LOZERE

PARTENAIRE
DES ENTREPRISES
AGRICOLES ET
DES ACTEURS
DES TERRITOIRES



DES PRESTATIONS
CERTIFIÉES POUR
LA RÉUSSITE DE
VOS PROJETS

- CONSEIL
- FORMATION

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

L'écoute

proche pour mieux vous comprendre

La réactivité

pour que vous gardiez une longueur d'avance

L'efficacité

des prestations pertinentes au bon moment

L'expertise

une large palette de compétences

La clarté des informations

pour une relation en toute confiance

L'éthique

des valeurs pour le respect de vos intérêts



LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION

